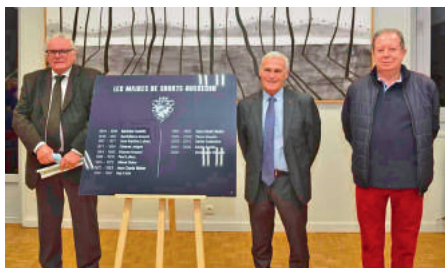


La ville de Soorts-Hossegor vous présente ses meilleurs vœux 2022



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MAIRES DE SOORTS-HOSSEGOR



Le maire Christophe Vignaud en présence des précédents maires Pierre Dussain et Xavier Soubestre, des élus, du Conseil Municipal des Jeunes et d'agents municipaux, a inauguré la plaque commémorative des maires de la Ville de Soorts-Hossegor. La municipalité souhaitait honorer officiellement ses maires et les générations précédentes de conseillers municipaux qui ont participé à construire la ville depuis 1835. Christophe Vignaud a souligné le travail de chacun pour construire une ville

attractive et dynamique qui a su se développer tout en gardant son âme, ses valeurs et son cadre de vie exceptionnel. La plaque est installée à l'entrée de l'hôtel de ville afin que les habitants gardent en mémoire l'histoire de la vie municipale, une première action forte avant le début des commémorations du centenaire de la station en 2023.

CES GESTES QUI SAUVENT



débuté leurs apprentissages aux gestes qui sauvent sur trois principales thématiques : la protection, l'alerte et les gestes qui sauvent. Formateur aux premiers secours, le chef de poste Julien Lalanne a été mandaté pour cette première sensibilisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la formation des sauveteurs secouristes du travail, les agents de la collectivité ont

PREMIERS PAS DANS LA VIE PUBLIQUE

Depuis leur investiture en octobre dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à de nombreux événements publics manifestant chaque fois leur intérêt. Vernissage de l'exposition Dear Ocean, hommage aux maires de Soorts-Hossegor, cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 5 décembre ont guidé leurs premiers pas dans la vie publique et l'apprentissage de la citoyenneté. Parmi eux, Maghdalenn, élève de 4^e assurait le 5 décembre pour la première fois le rôle symbolique de porte-drapeau. Une responsabilité et un honneur de porter le 1^{er} symbole de la nation, l'emblème de la France.

shinfos

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie à 19h le 4 février. Il sera retransmis sur la page facebook @villedesoortshossegor et rediffusé sur le site et la chaîne Youtube de la ville.

Édito

Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor

Chers habitants
de Soorts-Hossegor,

En ces premiers jours de l'année 2022, je tenais à vous adresser à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont été touchés par cette pandémie. Il faut rester confiant et ne pas baisser les bras. Continuer à vous protéger en appliquant les gestes barrières. L'esprit collectif doit primer pour venir à bout de cette épidémie.

Encore une année lors de laquelle nous avons dû nous adapter sans cesse. Malgré ces contraintes, nous avons mis en place une mairie plus efficiente en réorganisant les services dans un souci constant de vous satisfaire au mieux.

L'année 2021 se termine avec de nombreux chantiers en cours. Nous allons les poursuivre. Mais l'avenir c'est aussi bâtir de nouveaux projets pour améliorer notre quotidien.

En 2022, nous allons programmer de grands travaux d'envergure avec la place des Landais mais aussi le projet du Sporting-Casino auxquels nous redonnerons enfin la place qu'ils méritent.

Nous prévoyons des travaux de réhabilitation, avec la rénovation de la police municipale et le début de la réfection de l'avenue de Bordeaux. Elle comprendra un nouvel espace de partage entre les voitures et les vélos depuis Soorts vers Hossegor.

Nous réaliserons enfin le parking des écoles pour donner plus de places, été comme hiver, à nos familles qui viennent y déposer leurs enfants tout au long de l'année, et à nos touristes, l'été, pour ne plus encombrer nos rues.

En 2022, nous développerons les halles avec une extension qui comprendra deux nouveaux espaces commerciaux. Il nous faudra aussi trouver un nouvel exploitant pour le trinquet à Soorts, faire évoluer le cimetière pour offrir de plus en plus de services, rechercher des solutions de partage des espaces avec les voitures et les vélos.

En 2022, avec l'aide du CCAS, nous nous appliquerons à renforcer nos liens avec nos anciens et notre EHPAD. Le verger que nous avons planté dans les barthes nous permettra de sensibiliser les jeunes à l'environnement et aussi de multiplier l'interaction entre les jeunes et nos anciens lors de la prochaine récolte.

Nous devons accompagner les personnes en grandes difficultés et être à l'écoute. Être présents auprès de nos concitoyens dans le besoin ou la précarité.

En 2022, nous continuerons à promouvoir le tourisme avec des actions adaptées et une saison soigneusement préparée. Nous poursuivrons le travail sur notre image de station familiale, sportive et culturelle, et sur l'événementiel que nous voulons mettre en place. Nous allons aussi promouvoir la culture avec les enfants, le salon, les expositions et bien sûr la préparation de notre centenaire pour 2023. Enfin et en complément, nous allons aussi commencer à lancer les études pour la ferme de Bielle et envisager sa rénovation le plus tôt possible.

Comme vous le voyez il y a énormément de sujets. Nous sommes au travail, heureux de pouvoir faire avancer les choses. Nous tenons nos engagements et notre parole.

Tous ces différents challenges seront partagés avec vous et pour vous.

Permettez-moi à nouveau, au nom de l'ensemble du conseil municipal, de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec beaucoup de belles choses à vivre ensemble.



**Nous sommes au travail,
heureux de pouvoir faire
avancer les choses.**

Médailles d'honneur

En récompense de l'ancienneté de services et de la qualité des initiatives prises dans leur travail, les médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été décernées aux agents communaux Didier Lahouze (Or) et Fabien Barranx, Nadia Domenger, Éric Mailharrancin (argent).

[INFO URBA]

Intervention privée sur le domaine public

Lors des chantiers de construction ou de démolition, une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée en mairie. En l'absence de ce formulaire établi, toutes les dégradations sur le domaine public seront à la charge du pétitionnaire. À la réception de votre chantier, pensez à déposer en mairie une déclaration d'achèvement de travaux pour obtenir la conformité correspondante à l'autorisation de construction obtenue. Elle est obligatoire dans un secteur patrimonial remarquable.

Abattage d'arbres, choix de raison et de sécurité

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, la ville doit procéder à un abattage de pins dans l'aire de camping-car située route des Lacs. En effet, suite à un diagnostic phytosanitaire réalisé sur l'ensemble des pins, une vingtaine d'arbres ont été fragilisés par des gemmages à répétition il y a vingt-cinq ans.

Le gemmage est un geste d'autrefois pour récolter de la résine. Avec un outil à bec appelé hapchot, le gemmeur incisait l'arbre pour en faire couler la résine. Pratiquée parfois avec des pulvérisations d'acide sulfurique sur la blessure du pin pour augmenter le rendement du gemmage et diminuer le nombre d'entailles, cette procédure a considérablement fragilisé le cœur des arbres et favorisé l'attaque des scolytes.

Aujourd'hui, alors que les pins semblent en pleine santé, leurs cœurs se désagrègent, risquant de provoquer une cassure franche au niveau de l'ancienne entaille. Une menace prise très au sérieux d'autant que les arbres sont implantés en plein centre d'un site touristique où viennent stationner et séjourner des camping-caristes.

La décision a donc dû être prise de procéder à une campagne d'abattage en janvier. Elle sera suivie d'une nouvelle plantation pour remplacer chaque spécimen. Pour un arbre abattu, trois sujets de taille conséquente seront replantés.

[INFO URBA]

EXTENSION DES HALLES



Deux stands supplémentaires vont être construits dans les halles. Le premier situé à côté du marchand de vin et le second attenant au poissonnier. Ils sont destinés à recevoir deux nouvelles activités complémentaires de l'offre actuelle. La mise en concurrence sera réalisée en parallèle des travaux qui démarrent en janvier pour une ouverture avant la saison.

NOUVEAU TOIT POUR LE TRINQUET

Le trinquet aura bientôt un toit refait à neuf. Les travaux ont débuté. Une réfection en raison de problèmes d'infiltration de cette toiture ancienne de 15 ans.

INFO CIMETIÈRE

« Les plaques positionnées sur certaines concessions et portant la mention "se rapprocher de la mairie", ont pour objet de

permettre la mise à jour des fichiers de ces concessions mal ou non renseignées. Nous comptons sur votre collaboration qui contribuera au bon fonctionnement de la gestion de nos cimetières. Merci pour votre aide. »
Le service cimetière

FOCUS SITCOM

Simplifier le tri sélectif des déchets.

À compter du 1^{er} février prochain, les nouvelles consignes de tri vont entrer en vigueur. Vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri : verre, papier, carton, briques alimentaires, mais aussi plastique et métal. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique (films, pots et barquettes). En plus des boîtes de conserve, bidons, aérosols et canettes en métal, vous pourrez aussi jeter les petits emballages métalliques tels que capsules de café, tubes de crème, plaquettes de médicaments, opercules... **Plus d'infos** : sitcom40.fr



[Un point sur... Les réseaux et la voirie]

PRÉVENIR LES INONDATIONS

Chaque hiver, les pluies abondantes et ponctuelles génèrent des inondations récurrentes sur la chaussée. Ces débordements s'évacuent par les regards grilles qui s'écoulent soit dans le réseau d'eaux pluviales du centre-ville, soit dans les puisards où l'eau s'infiltré par le sol. Ces grilles nécessitent donc un entretien constant afin de dégager les végétaux qui pourraient les obstruer. Les propriétaires sont invités à les nettoyer devant leurs résidences.

Pour éviter ce phénomène de saturation, les réseaux doivent être également entretenus régulièrement. La municipalité a donc lancé d'importants travaux de rénovation des canalisations d'eaux pluviales jusqu'alors jamais réhabilitées pour en augmenter l'efficacité et les performances.

Par ailleurs, pour lutter contre les ruissellements provenant des propriétés privées situées en amont et inondant l'espace imperméabilisé de la voie publique, la ville incite les propriétaires à installer des regards grilles ou des caniveaux grilles en limite de portail. À l'inverse, lorsque la chaussée a été réalisée avant la construction de la clôture et du portail, il est conseillé de surélever le seuil du portail afin d'éviter toute entrée d'eau.

Pour rappel : Il est interdit d'envoyer les eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées lorsque les caves ou les jardins sont inondés pour éviter qu'il ne sature et déborde chez les riverains.

TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ

Des travaux d'étanchéité des regards de branchement des eaux usées sont programmés dans l'année aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des propriétés pour



s'assurer que l'eau ne puisse se déverser dans le réseau d'eaux usées quand le niveau monte. La mairie contactera les propriétaires des secteurs concernés lorsque la campagne sera lancée au 1^{er} septembre 2022.

REPLACEMENT DES CONDUITES AEP (ALIMENTATION EAU POTABLE)

Au préalable des travaux d'aménagement de l'avenue de Bordeaux et de l'avenue Edmond Rostand, les conduites d'eaux potables en amiante-ciment seront remplacées fin d'année 2022.

RAPPEL

Compétence MACS : gestion de la voirie

La communauté de communes MACS est compétente en matière d'entretien et d'aménagement de la voirie appartenant au domaine public communal. Tous les travaux d'entretien sur toute l'emprise du domaine public (accotements et chaussée) sont donc à sa charge.

Pour tout problème, les administrés devront contacter le service Aménagement/Voirie de MACS au 05 58 77 23 23.

[ZOOM sur... Les actus du Pôle Jeunesse]

UNE ANNÉE SOLIDAIRE AVEC UN VOYAGE À LA CLEF

En décembre, les enfants de l'Espace Jeunes ont créé l'association ATEC (Association Temporaire d'Enfant Citoyen) dans l'objectif d'autofinancer un voyage au Pays-Bas prévu en octobre 2022.

L'ATEC est un espace éducatif initié par les Francas (association d'action éducative) dans lequel des enfants et des adolescents construisent un projet qu'ils mènent à bien collectivement. Le fonctionnement est similaire à une association classique. Ainsi les jeunes ont constitué un conseil d'Administration avec élection d'une présidente (Lucie Ges), d'un secrétaire (Zacharie Arickx) et d'une trésorière (Zoé Laurent de Macedo). L'association sera encadrée par l'équipe d'animateurs de l'Espace Jeunes. Tous les mercredis et lors des vacances, elle se réunira en assemblée générale pour étudier et budgétiser les prochaines actions. Les jeunes se donnent une année pour récolter les



fonds nécessaires à leur voyage (10 000 euros). Ils réfléchissent à des actions qu'ils pourraient mener et envisagent déjà de participer à des vide-greniers et

des marchés pour y vendre des crêpes ou encore proposer leurs services de nettoyage de voiture.



DES PASSERELLES ENTRE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET L'ESPACE JEUNES

Deux grands projets viendront animer les vacances de février. L'association Sac de Billes proposera du théâtre d'improvisation, de marionnettes, de la formation à la création de décor, au mime et aux ombres chinoises. Les jeunes créeront leurs propres scénettes par tranches d'âges et les interpréteront devant les autres. C'est au ski que les 10 /17 ans pourront passer leur deuxième semaine en s'inscrivant au séjour proposé. Ainsi

pour la première fois, les 10/11 ans de l'Accueil de Loisirs côtoieront les 16/17 ans ! Cela pourrait donner l'envie à certains de rejoindre l'Espace Jeunes l'année prochaine !

AIDE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

À partir de janvier, la ville met en place le dispositif de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité financé par la CAF. Le CLAS désigne l'ensemble des actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école et qui sont centrées sur l'aide aux devoirs et les acquis culturels nécessaires à la réussite scolaire. C'est dans cet esprit que la Ville a souhaité renforcer l'accompagnement scolaire. Elle est la première commune du territoire de MACS à le mettre en place.

Les animateurs des temps périscolaires organiseront des séances d'une heure trois fois par semaine avec accompagnement à la scolarité et construction de projets culturels sur trois thèmes : la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) autour de concours de dessins, d'informations et de débats, le patrimoine local à travers une sensibilisation au milieu des barthes et à l'architecture basco-landaise et enfin la participation au concours d'œuvres du festival Lire sur la vague.

Des formations seront également proposées aux animateurs par les Francas et MACS pour perfectionner leurs méthodes pédagogiques.



UN COUP DE POUCE POUR LE PERMIS

L'obtention du permis de conduire (BSR, permis moto, voiture, conduite accompagnée...) représente pour les jeunes une dépense conséquente. Il est pourtant un facteur d'insertion sociale et professionnelle. Pour offrir à tous les jeunes de 15 à 25 ans de Soorts-Hossegor, les moyens de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie, la municipalité s'engage via le dispositif « Pack XL Jeunes » du Département dès janvier. En échange d'un engagement citoyen de 6 mois effectué dans un organisme solidaire (pompier volontaire, volontaire à la Croix rouge, Conseil Municipal des Jeunes, Association Temporaire d'Enfant Citoyen), la ville prend financièrement à sa charge une partie du coût du permis de conduire, à hauteur de 250 €. Cette aide municipale vient compléter celle du Département de 450 €.

Pour effectuer une demande,

consultez le site <https://www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite>.

L'Espace Jeunes pourra vous accompagner dans vos démarches. Le dossier est à déposer impérativement avant l'inscription au permis.

LANCEMENT DES CHANTIERS JEUNES

Pendant les vacances de février, 8 jeunes de la commune travailleront avec les services techniques tous les matins de 9h à 12h, accompagnés par un animateur et une personne des services techniques. L'objectif : rassembler des jeunes autour d'un projet utile à la collectivité. Leurs missions toucheront des domaines aussi variés que la réfection de peinture de bâtiment, le ramassage de déchets verts, etc. En contrepartie les jeunes recevront une bourse à projet individuel de 75€ offerte par la Ville qui leur permettra de financer une licence dans un club, leur permis de conduire, leur BSR (Brevet de Sécurité Routière) en échange d'un simple justificatif.

Le saviez-vous ?

Visite de la secrétaire d'État à Soorts-Hossegor

La secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel, était en visite dans les Landes vendredi 10 décembre. Elle a profité de son passage dans le Département pour venir à Soorts-Hossegor. En présence du maire Christophe Vignaud, elle a visité FMS entreprise

adaptée s'inscrivant dans le cadre de la politique de développement de l'emploi de personnes en situation de handicap. À l'occasion de cette visite, la secrétaire d'État a remis la médaille de chevalier de l'Ordre national du Mérite au fondateur et patron de l'entreprise, Cyril Gayssot.

Crèche : l'essentiel de l'actu

• **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 avril** pour la rentrée de septembre 2022. Les parents peuvent inscrire l'enfant dès le 3^e mois de grossesse. Les admissions se font à partir de 10 semaines et jusqu'à l'entrée à l'école (3 ans). La commission d'attribution des places aura lieu mi-avril.

• Du 17 au 22 mars, **la crèche proposera un parcours sensoriel aux enfants**, destiné à éveiller leurs sens (de la vue à l'odorat en passant par le toucher et l'ouïe). La perception sensorielle est à la base de toute expérience par laquelle l'enfant apprend à construire et à comprendre son environnement. Ce parcours intitulé « D'un sens à l'autre » est librement inspiré de l'univers du peintre catalan Joan Miro, imaginé et créé par Cécile le Maout en 2006.



Transfert de compétence au SYDEC

Le SYDEC a proposé la reprise des compétences pour la gestion des services de l'eau et de l'assainissement de la ville selon des conditions techniques et tarifaires favorables à la commune et aux usagers de services. Il assure notamment un contrôle étroit des obligations du délégataire SUEZ France, en particulier sur les travaux relevant de sa responsabilité (programmes de renouvellement et d'entretien ainsi que les îlots concessifs) et en supprimant la surtaxe communale sur la part variable eau potable soit 0.10 € HT/m³ jusqu'à la fin du contrat de DSP Eau potable.

Tourisme

Les nouveautés de la boutique Hossegor Officiel



L'office de tourisme vous invite à venir découvrir les nouveautés de sa boutique comme ses figurines décoratives déclinées en trois modèles (silhouettes Surf, Pelote ou Golf) et une gamme complète de casquettes et de tasses en émail dont l'illustration est signée Steven Burke. Retrouvez également la boutique en ligne sur le site boutique.hossegor.fr



EN BREF

Réserver le trinquet

Vous souhaitez réserver la salle de jeu du trinquet ? Contactez Myriam Peyrot disponible tous les matins de lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 au 06 74 05 01 66.

SH infos sans abonnement

Votre SH Infos est désormais distribué, sans abonnement, dans toutes les boîtes aux lettres uniquement sur la commune de Soorts-Hossegor. Si vous résidez hors commune, la publication est disponible à feuilleter ou à télécharger en ligne sur soorts-hossegor.fr

Ils l'ont fait



Participants de gauche à droite Olivier Gavart, Noah Lavigne, Antoine Soler, Alain Refauvelet.

Félicitations au club d'échec d'Hossegor qui finit deuxième de la coupe Claude Loubatière en phase départementale se qualifiant ainsi pour la phase régionale qui aura lieu fin mars 2022.

Vous souhaitez devenir membre d'une association ?

Retrouvez l'annuaire des associations sur le site de la ville soorts-hossegor.fr

Bac à marée : démarche citoyenne et responsable

Les bacs à marée sont installés sur les plages pour l'hiver. L'échouage de déchets rejetés par la mer sur les plages est un phénomène récurrent notamment en période de grandes marées et de fortes tempêtes. Destinés à recycler ces déchets récupérés par les promeneurs, 5 bacs à marée sont ainsi à leur disposition aux principaux accès des plages de Soorts-Hossegor :

- au poste de secours de la plage Sud
- à l'accès de la plage de la Gravière
- à l'accès du Boiteux entre les plages de la Gravière et Naturiste
- à l'accès de la plage Naturiste
- à la plage du Parc au lac

Toutes les informations utiles sont affichées sur ces bacs, elles vous renseignent

sur les déchets à y déposer. Un nettoyage des plages est réalisé quotidiennement par les services municipaux. Néanmoins chacun peut jouer un rôle lors d'une promenade ou de la pratique d'une activité sportive.



Pensez-y

Inscrivez-vous sur les listes électorales dès à présent et jusqu'au vendredi 4 mars pour l'élection présidentielle et jusqu'au vendredi 6 mai pour les législatives.

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier, à l'adresse suivante : Mairie - service des élections 18 avenue de Paris 40150 Soorts-Hossegor, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Calendrier des élections 2022

- Présidentielles les 10 et 24 avril 2022
- Législatives les 12 et 19 juin 2022

[Retour en images]

un Noël magique à Soorts-Hossegor,

Fermez les yeux, un coup de baguette magique et vous voilà sous les flocons dans la forêt enchantée du Père Noël. Pour vivre des fêtes inoubliables c'est à Soorts-Hossegor qu'il fallait passer ses vacances ! Dans cette ambiance féérique, de nombreuses animations pour petits et grands ont été proposées par la municipalité, l'office de tourisme et les commerçants. Une belle façon de créer une dynamique et d'insuffler un air de fête malgré les restrictions gouvernementales liées à la crise sanitaire.



Manèges, spectacles, musiques, **un Noël sur mesure pour petits et grands !**

Mise en lumière de toute la ville, décors féériques et sapin scintillant, l'esprit de Noël a envahi Soorts-Hossegor



Les **9 chalets d'artisanat** ont ouvert leurs volets le 11 décembre dans un contexte inédit : masques et pass sanitaire de rigueur en extérieur sur l'ensemble du parc... Toutes les précautions ont été prises pour éviter la propagation du virus.



Enfilez vos moufles et chaussez vos patins, **direction la patinoire du parc Rosny** en famille pour de bonnes glissades, de belles chutes et beaucoup de rire !



Jusqu'à son départ la veille de Noël, **le père Noël accueillait les enfants sages** dans son chalet place de la Concorde.



Les **Bandas** sont de retour pour le plaisir de tous.

Le **goûter de Noël**, « trop bon » !

Une partie de la commission animation en charge des fêtes de Noël avec de gauche à droite : Céline Lunardelli, adjointe à la culture, Gaëtane Aricks conseillère municipale en charge des animations de Noël, Sandrine Bompas, conseillère municipale, Oriane Ruval, adjointe à la communication.



Gaëtane Aricks et Caroline Chabres-Duc, conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

[CULTURE]

DEAR OCEAN, TOUT UN ART !

Durant trois semaines, plus de 2900 visiteurs sont venus découvrir la poésie militante de l'artiste Eddy de Azevedo lors de son exposition Dear Ocean. Un succès pour cette exposition citoyenne qui se poursuit à travers de nouveaux projets avec les écoles de Soorts-Hossegor et toujours en partenariat avec Ocean 52. En effet, après la visite de l'exposition, les enfants, équipés de gants, sacs, tamis et guide pédagogique se sont rendus sur les plages de la commune avec l'artiste et l'équipe d'Ocean 52 sous la houlette de Nicolas Dazet. Nos apprentis « beach cleaner » ont collecté des déchets plastiques et appris à les reconnaître et les trier. La prochaine étape se déroulera en classe avec les professeurs et l'artiste autour d'un projet créé sur mesure pour les écoles de Soorts-Hossegor. A suivre.

Pour voir ou revoir l'exposition Dear Ocean, découvrez la visite virtuelle comme si vous y étiez sur : <https://my.one-pixel.fr/tour/expo-eddydeazevedo>

Le tableau intitulé Red signé Eddy de Azevedo vient enrichir le fonds d'art de la ville. Une composition de 714 bouchons plastiques collectés sur les plages du littoral et inspirée du Colorfiel movement. Dans ce grand format, la présence uniforme du rouge absorbe le spectateur et l'oblige à oublier la forme en libérant la couleur. L'artiste lance un message d'alerte sur la pollution des océans et utilise toute la puissance de son expression artistique pour être entendu.



RETOUR SUR LES RENCONTRES LITTÉRAIRES

Le salon du livre poursuit son ouverture et lance ses rencontres littéraires durant l'année en proposant des rencontres avec des auteurs nationaux ou internationaux sous les feux de l'actualité littéraire. Le 14 juillet et le 14 novembre derniers, la ville a ainsi accueilli l'auteur anglais à succès Jonathan Cœ et le Prix Pulitzer américain William Finnegan. Des rencontres couronnées de succès avec une bonne fréquentation et un retour positif du public.

VOUS CONNAISSEZ LA NOUVELLE ?

Le jury du Prix a dévoilé le thème de sa nouvelle édition. Il est en lien avec le lauréat du prix de la biographie de la ville d'Hossegor décerné lors de l'édition précédente. C'est donc une citation extraite de l'ouvrage de Pauline Dreyfus *Paul Morand* (éditions Gallimard) : « *L'enfant était né adulte* » dont devront s'inspirer les candidats. Le Prix sera doté d'une enveloppe de 500€ et sa nouvelle publiée dans le numéro d'été du magazine



Côté Landes, édité à 25 000 exemplaires. Comme chaque année, le concours est gratuit et ouvert à tous. Il a pour objet d'encourager l'écriture et la lecture, de faire connaître les talents existants et d'en faire découvrir de nouveaux. Le Prix sera remis au lauréat lors du salon du livre qui se tiendra les 1, 2 et 3 juillet 2022. Les textes sont anonymes et soumis au vote du jury.

Toutes les infos

sur soorts-Hossegor.fr et les pages instagram et facebook @salondulivrehossegor

// Rendez-vous au marché de producteurs

de Soorts sur le parking du Trinquet tous les samedis matin de 8h à 13h.

// **Les Halles sont ouvertes** tous les jours de 8h à 15h.

// **La brocante** c'est le deuxième samedi du mois place de la Concorde aux abords du kiosque, de 8h à 17h pour chiner toutes sortes d'objets anciens.

[ÉTAT CIVIL]

■ Naissances

18/11 - Kaia Strachan Waterston
27/11 - Capucine Ozanne Bahègne

■ Mariages

09/10 - Thomas Petit et Laura Clement
30/10 - Frédéric Clavierie et Aurélie Fraissé

■ Décès

04/10 - Ferdinand Fourestier (80 ans)
05/10 - Yvette Longis (81 ans)
06/10 - Nadine Lartigau (60 ans)
12/10 - Giselle Roquebert
veuve Hennequin (98 ans)
17/10 - Marie Loubère
veuve Lartigau (102 ans)
17/10 - Claude Bourgeois (81 ans)
22/10 - Raymonde Lenfant
veuve Janot (88 ans)

29/10 - Marcel Barrère (82 ans)

01/11 - Jacqueline Bédora
épouse Duzert (89 ans)
01/11 - Florence Weber (57 ans)
04/11 - Yvan Drouillard (80 ans)
08/11 - Ginette Castet épouse Vicq (93 ans)
09/11 - Claude Broulard (86 ans)
09/11 - Jeannot Légglise (87 ans)
15/11 - Jean Dubourg (88 ans)
30/11 - Annie Sorin épouse Bouin (92 ans)
30/11 - Irène Poitevin veuve Watson (91ans)

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

SOORTS-HOSSEGOR NATURELLEMENT : UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Après une année 2021 tristement marquée par la crise du COVID 19, les élus de notre équipe municipale Soorts-Hossegor naturellement ont plus que jamais à cœur de vous souhaiter à tous de belles fêtes de fin d'année, dans le respect des règles sanitaires. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, dans le cadre de nos valeurs collectives de proximité, de solidarité et d'écoute.

Pour relever les défis qui nous attendent au cours des prochains mois, nous savons que nous pouvons nous appuyer sur l'ensemble du personnel municipal, sur notre riche tissu associatif et sur tous les habitants de notre commune. Que 2022 soit, pour nous et pour vous, une année de paix dans tous les domaines de la vie afin d'oeuvrer ensemble pour le bien de Soorts-Hossegor.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse email :

soortshossegornaturellement@gmail.com
Soorts-Hossegor naturellement : Arbeille Henri, Montaut Cathy, Minvielle David, Lionel Barberis, Emmanuelle Bescheron, Caroline Cabanac-Escande

